

*Article 21 du Règlement*

Enfin, à contrecœur, elles réduisaient leurs taux, il y a quelques mois. À peine quatre mois après avoir annoncé une baisse de taux, elles recommencent à les hausser. Elles prétextent la remontée des taux.

Je demande au gouvernement d'agir tout de suite, de ne pas attendre une mesure d'initiative parlementaire qui, avec un peu de chance, pourrait être mis à l'étude dans un an. Je le prie de présenter une mesure qui protégera les dizaines de milliers de Canadiens contre la cupidité de ces sociétés gigantesques.

\* \* \*

**L'HORTICULTURE****LE PROGRAMME PARRAINÉ DANS LE NORD PAR LE COMITÉ CENTRAL DES MENNONITES**

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, dans bien des petites localités du Nord, le prix des produits maraîchers est extrêmement élevé et pourtant, le sol et les conditions climatiques permettent la culture des légumes. Ce qu'il manque aux habitants de cette région, ce sont les connaissances et l'expérience de la culture potagère.

C'est pourquoi le Comité central des Mennonites envoie depuis plusieurs années des jardiniers expérimentés dans le Nord, pour apprendre aux gens l'art de l'horticulture. Le programme porte ses fruits. Je tiens donc à remercier le Comité central des Mennonites et les participants pour les efforts qu'ils font pour former les futurs jardiniers du Nord.

\* \* \*

**L'IMMIGRATION****ON DONNE UN APPUI AUX MESURES PROPOSÉES**

**M. Terry Clifford (London—Middlesex):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour féliciter le gouvernement d'avoir présenté les projets de loi C-84 et C-55 pour empêcher les resquilleurs de nuire à l'immigration au Canada. Ces mesures mettront un terme aux activités de gens sans scrupules qui profitent du malheur d'autrui pour s'enrichir en transportant de la contrebande humaine dans leur navire. Ces procédés sont aussi injustes que la politique de la porte ouverte des députés d'en face.

Grâce à ces deux mesures, le gouvernement pourra élargir son programme de réunification des familles car sans l'immigration, le taux de croissance démographique du Canada serait négatif. Le gouvernement tient à aider les réfugiés et les immigrants de bonne foi qui entrent au pays. Les centaines d'électeurs inquiets et indignés qui ont téléphoné à mon bureau ont demandé justice. Ce trait de caractère font des Canadiens et du Canada un modèle pour le restant du monde, et le gouvernement en tient compte.

**L'IMMIGRATION****LE PROJET DE LOI C-84—ON PROPOSE LE RENVOI AU COMITÉ**

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Quand vous avez rappelé la Chambre pour examiner le projet de loi C-84, monsieur le Président, nous avons bien l'intention à ce moment-là de collaborer avec vous et de rentrer au Parlement. Nous débattons ce projet de loi maintenant depuis deux jours.

Comme celui-ci est très complexe et que nous éprouvons à son égard de nombreuses et vives inquiétudes, inquiétudes que nous avons évidemment signalées, nous aimerions y faire apporter certains amendements. Évidemment, le comité législatif est l'endroit approprié pour apporter ces amendements. C'est l'endroit également où les spécialistes pourraient venir témoigner pour nous aider à améliorer le projet de loi. Voilà pourquoi nous avons été on ne peut plus désireux de saisir aussitôt que possible de cette affaire le comité législatif approprié, de préférence en fin de journée aujourd'hui, et nous continuons de le souhaiter.

Nous tenons à signaler que nous nous opposons à ce projet de loi. Cependant, nous voulons faire ce que nous pouvons pour améliorer le projet de loi dont la Chambre est présentement saisie, et nous ne pouvons le faire qu'en entendant au comité les témoignages des spécialistes et en y proposant des amendements.

\* \* \*

**LE FONDS DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST****LA CRÉATION DE L'AGENCE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST**

**M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, le programme de diversification de l'économie de l'Ouest annoncé récemment reconnaît la nécessité de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest, afin de la rendre moins vulnérable à la situation économique sur la scène internationale et aux fluctuations de prix des denrées.

Un nouvel organisme, l'Agence de diversification de l'économie de l'Ouest, sera créé sous la tutelle du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. McKnight). L'Agence, qui aura des bureaux dans chacune des quatre provinces de l'Ouest, coordonnera, appuiera et encouragera la création d'entreprises dans l'Ouest et elle administrera un fonds de diversification de l'économie de l'Ouest de 1,2 milliard de dollars.

● (1415)

Ces nouveaux crédits seront utilisés, afin de faciliter la diversification de l'économie en apportant un appui à des projets valables, en favorisant la compétitivité des entreprises existantes et en encourageant la création de nouvelles entreprises.